



Centre Technique
Interprofessionnel
des Fruits et Légumes

97 boulevard Pereire
75017 Paris
www.ctifl.fr



QUELQUES CHIFFRES

Le CTIFL certifie des plants mycorhizés depuis 1988

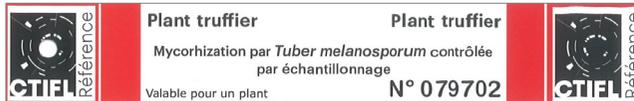
■ Plants inoculés par *Tuber melanosporum*

Environ 217 000 plants contrôlés et 127 000 plants certifiés par an

■ Plants inoculés par *Tuber uncinatum*

Environ 43 000 plants contrôlés et 31 000 plants certifiés par an

Une douzaine de pépiniéristes contrôlés en France



Étiquette d'un plant mycorhizé avec *Tuber melanosporum*

CONTACTS

CERTIFICATION

Responsable certification

CTIFL Balandran (30)
Silvia ten-Have Lopez
silvia.ten-have@ctifl.fr
Tél : 04 66 01 10 54

Techniciens

CTIFL Balandran (30)
Stéphane Bartoli
Michel Gruson

CTIFL Lanxade (24)

Denis Berranger
François Perdigal

INFORMATION TRUFFICULTEURS

La Fédération Française des Trufficulteurs

2 rue Joseph Lacroix - 30700 Uzès Tél : 02 33 28 64 46
fft@fft-tuber.org - Site : www.fft-truffles.fr

LE CONTRÔLE DE LA PRODUCTION DE PLANTS TRUFFIERS MYCORHIZÉS

En achetant un plant truffier certifié, vous avez l'assurance qu'il ait un bon niveau de mycorhization, ainsi qu'une pureté de mycorhization. Les pépiniéristes certifiés commercialisent des plants de qualité reconnue qui augmentent vos chances de récolte.* Les contrôles sont réalisés par le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL), selon un cahier des charges établi. Quatre techniciens du CTIFL réalisent ces contrôles de manière totalement indépendante et impartiale.

De nombreuses plantations montrent la supériorité des plants mycorhizés certifiés par rapport aux plants non certifiés vis-à-vis de l'entrée en production (précocité et pourcentage d'arbres producteurs). Source : J-M Ricard, La truffe : guide technique de trufficulture, 2003, CTIFL.

*Pépiniériste proche de chez vous
(Mettre tampon ou carte de visite)*

Retrouvez la liste des pépiniéristes producteurs de plants truffiers contrôlés mycorhizés par le CTIFL proche de chez vous sur www.ctifl, rubrique Espace professionnels/Certification



CONTRÔLE DES PLANTS MYCORHIZÉS

1. CONTRÔLE DES TRUFFES

Les pépiniéristes inoculent leurs plants avec des truffes conformes au contrôle. Toutes les truffes sont examinées individuellement afin de vérifier si l'espèce proposée est réellement celle que le pépiniériste désire. Pour déterminer l'espèce de la truffe, nous nous basons sur l'observation des spores au microscope. *Tuber melanosporum* et *Tuber uncinatum* sont les espèces les plus fréquemment contrôlées. L'examen nous renseigne également sur la quantité de spores et leur maturité.



Contrôle des truffes pour inoculation au laboratoire du CTIFL - Centre de Balandran

3. VOTRE GARANTIE : UNE ÉTIQUETTE INDIVIDUELLE

Chaque plant accepté doit être étiqueté individuellement avant sa commercialisation. Des étiquettes de différentes couleurs indiquent l'espèce de truffes avec laquelle le plant a été inoculé. L'inscription « Plants mycorhizés contrôlés faisant l'objet d'un étiquetage avec numéro individuel » est présente sur tout document accompagnant la vente des plants de la marque « CTIFL Référence® ».

2. CONTRÔLE DES PLANTS

Les plants à contrôler sont regroupés en lots par les pépiniéristes. Le contrôle se fait par échantillonnage sur des plants de un ou deux ans. Nous regardons les racines de chaque plant à la loupe binoculaire. Nous notons la quantité de mycorhizes présentes (échelle de 0 à 5), leur répartition sur le plant, et détectons d'éventuelles contaminations par des champignons mycorhiziens étrangers pouvant concurrencer la production de truffes.

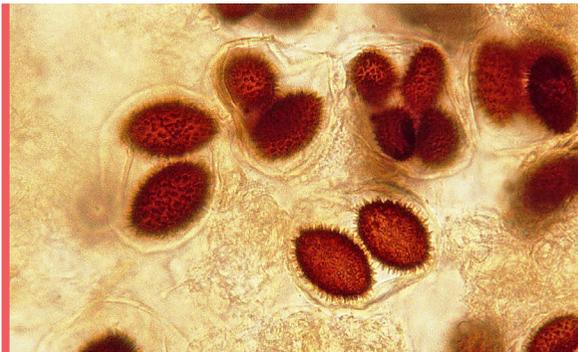
Les lots de plants bien mycorhizés et respectant des normes de taille et de diamètre au collet sont acceptés. Seuls les plants conformes seront étiquetés et pourront être vendus comme plants truffiers.



Mycorhizes de *Tuber melanosporum*



Plants étiquetés



Spores de *Tuber melanosporum*



Spores de *Tuber uncinatum*